MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:36 Page1

Villiers-Infos

www.villiers94.fr

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017

n° 107

L'essentiel des infos de notre ville

MARNE EUROPE

c'est parti !

« Relier la terre de Villiers au ciel du Grand Paris »

Kengo Kuma, ARCHITECTE DU STADE OLYMPIQUE DE TOKYO ET DU PALAIS DES CONGRÈS DE VILLIERS

© Compagnie de Phalsbourg

Grand Paris

Pages 7/8/9

Marne Europe, un projet unique

Enfance

Pages 10/11

Les rythmes scolaires en concertation

Dossier

Pages15/16/17

Bien comprendre votre feuille d'impôts

Grand Paris

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:36 Page2

Éco / Emploi

Nassim Boukaraoun
Maire-Adjoint au Développement économique, au Commerce, à l'Emploi et à la Formation

NOUVEAUX COMMERCES

COIFFURE

De la beauté avant toute chose

En mai 2016, Sihem Benamar décide d'ouvrir à Villiers le salon Lamisse Coiffure. La clientèle est au rendez-vous, la gérante décide donc d'ouvrir un salon de beauté en juin 2017. Ne vous étonnez donc pas de croiser Lamisse Beauté à côté de Lamisse Coiffure.
17-19 rue Louis Lenoir
Tél. : 09 73 24 06 01

MÉDECINE

Une pharmacie de quartier

Lynda Delin, pharmacienne titulaire travaillait à Noisy-le-Grand avant de reprendre la pharmacie Zeitoun dans le quartier des Hautes-Noues, épaulée d'une préparatrice. Après des travaux d'agrandissement, la nouvelle officine a ouvert ses portes le 15 mai, offrant une gamme élargie en parapharmacie.
2 boulevard de Friedberg
Tél. : 01 49 30 14 13

CAFÉ-RESTAURATION

Un bistro rajeuni

Karim est revenu aux sources, c'est le cas de le dire, avec un beau projet : redynamiser le café de la gare. En juillet 2017, il en devient gérant et renomme l'enseigne Le bistro de la gare. Celui qui a grandi dans le quartier des Hautes-Noues et qui a « *toujours été dans le commerce* » a plus d'un tour dans son sac. « *Ce lieu faisait trop vieux jeu, il fallait le rajeunir...* » Aussitôt dit aussitôt fait, l'été lui aura permis de revoir la devanture : vitres, stores, néons, terrasse, etc. Le réaménagement intérieur devrait suivre, afin de mettre en place un service restauration « *avec des menus pas chers et des plats à l'ancienne.* » Objectif : attirer une clientèle plus jeune et cosmopolite et proposer des soirées à thèmes. « *J'ai envie de mettre de l'ambiance à Villiers* », assure Karim.
1 place de la gare, Tél. : 09 51 66 81 61

COMMERCES

Des jours dominicaux pour travailler

Le Maire renouvelle son autorisation d'ouverture des commerces villiérains certains dimanches pour l'année 2018. Une mesure qui vient en soutien aux commerçants, et s'appliquera aux dates suivantes : les 14 et 28 janvier, 24 juin, 1 et 15 juillet, 2 septembre, 14 octobre, et 25 novembre ainsi que les 4 dimanches de décembre 2018.

CONSOMMER LOCAL

Qui veut son panier ?

Du radis long, blanc ou noir, de la betterave Chioggia dans une gare RER ?! Bienvenue à Villiers, tous les mardis, l'exploitation La cueillette du Plessis de Lumigny (77) déballe ses cageots grâce à un partenariat avec la SNCF. La formule : 5 kg de fruits et légumes frais, de saison et en paniers prêts à emporter pour 15 euros. Marché conclu ! « *On redécouvre des légumes oubliés : panais, rutabaga... Cela nous force à être inventif en cuisine* », témoigne une habituée. Et pour les recettes, pas de panique, les vendeuses Jennifer et Jacqueline ne sont jamais à court d'idées !
À la gare de Villiers-sur-Marne / Le Plessis, le mardi de 16h30 à19h30

EMPLOI

ORIENTATION

L'Armée de l'air recrute

Après avoir proposé 3 000 postes en 2017, l'Armée de l'air poursuit ses actions de recrutements et de formation gratuite et rémunérée dans de nombreux domaines : la sécurité informatique, les télécommunications, les métiers de la mécanique et de l'électronique, le pilotage, etc.
Au total, 50 spécialités accessibles à tous les jeunes garçons et filles âgés de 17 à 25 ans.
CIRFA PARIS - 163 rue de Sèvres 75015 Paris - Tél : 01 40 56 00 00
cirfa.paris@recrutement.air.defense.gouv.fr - airtouteunearmee.fr

Édito

Sommaire

Éco/Emploi	P. 2
Arrêt sur image	P. 4/5
Emploi	P. 6
Grand Paris	P. 7/8/9
Enfance	P. 10/11
Sport	P. 12
Seniors	P. 13
Jeunesse	P. 14
Dossier : les impôts	P. 15/16/17
Cadre de vie	P. 18/19
Culture	P. 20/21
Expression politique	P. 22
Carnet	P. 23

Retrouvez l'actu de votre ville en temps réel et inscrivez-vous à la newsletter...
www.villiers94.fr

facebook/Villiers-sur-Marne

Directeur de la publication : Jacques Alain Bénisti.
Directeur de la rédaction : Jean-Michel Carigi.
Rédacteur en chef : Vincent Varron.
Responsable du service communication : Guylène Allard.
Conception graphique : Véronique Holleville.
Photos : Service communication, Phot'image 94 (M. Marchand), Freepik.
Photogravure et impression : Point 44, ZA des Nations, 342 rue du Professeur Paul Milliez 94500 Champigny.
Tél. : 01 41 77 44 44.
Tirage : 12 000 exemplaires.

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100 % issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.

Villiers-sur-Marne

Madame, Monsieur, chers Villiérains,

Après une rentrée tonitruante, de nombreux événements extrêmement positifs ont encore honoré et fait rayonner notre commune.
Le 18 octobre dernier, le jury d'« Inventons la Métropole » a désigné, à l'unanimité, la Compagnie de Phalsbourg pour aménager le futur quartier Marne Europe. Le lauréat a le mieux répondu à ma volonté de voir ce site offrir une véritable empreinte écologique, qui représentera l'équivalent d'une forêt de 900 hectares, soit autant que le bois de Vincennes ! Marne Europe sera le plus grand quartier en bois d'Europe et son jardin métropolitain de deux hectares qui y verra le jour représentera à lui seul 10% des espaces verts créés sur les 51 sites de ce concours. Aux côtés du Palais des congrès, de la gare d'interconnexion du métro et du RER, d'un complexe hôtelier, d'un Multiplex de cinémas et bien entendu des 36 000m² de bureaux et 15 000m² de logements, nous démontrons que nous pouvons allier développement économique et amélioration de notre cadre de vie. Ce grand projet constitue pour Villiers et ses habitants une chance inouïe de nouvelles ressources, d'emplois et d'attractivité.
Mais cela ne nous empêche pas de mener les autres projets dans toute la ville. Ainsi, l'ouverture des crèches privées Babilou (inaugurée le 14 novembre) et Tillou après la micro-crèche Séraphine et Chérubin et la Maison d'Assistantes Maternelles Le Paradis des Enfants permet de proposer 60 berceaux supplémentaires pour les bambins de Villiers.
D'autres temps forts ont animé notre ville comme l'opération Nettoyons la Nature où 800 enfants ont récolté 550 kilos de déchets. J'ai eu le plaisir de leur remettre leurs diplômes le 13 novembre dernier dans une salle Georges-Brassens comble. C'est par la pédagogie des plus jeunes qu'on arrivera à responsabiliser les adultes.
Notre ville a également accueilli pour la première fois un match international du tournoi de football des moins de 16 ans entre le Japon et la Bosnie-Herzégovine. Peut-être une future star du ballon rond émergera de ces sélections nationales qui ont fait la démonstration de leur talent.
L'équipe municipale toute entière s'est mobilisée aux côtés des parents et enseignants du collège Les Prunais qui s'étaient mis en grève pour réclamer le maintien de la nouvelle principale après une année difficile. La mobilisation de tous a payé et je formule le vœu que cet établissement retrouve sa sérénité.
Enfin je souhaite conclure par un double hommage.
Tout d'abord à Dany Synthé, enfant de Villiers qui a été un de nos très bons élèves du conservatoire et l'un des premiers utilisateurs de notre studio à l'Escale. Aujourd'hui, à tout juste 25 ans, il s'impose parmi les plus grands, parolier de Florent Pagny, Natasha Saint Pier, Louane ou encore Maître Gims. Auréolé d'une victoire de la musique, il est désormais membre du jury de la Nouvelle Star sur M6.
Ensuite à nos policiers municipaux qui, par leur bravoure, ont pris tous les risques pour sauver la vie d'un désespéré qui tentait de se défénestrer. Ils démontrent à ceux qui en doutaient encore l'utilité de leur action, au plus proche de la population.
Même si le contexte n'est pas toujours aisé, tous ces événements montrent le dynamisme de notre ville, une ville où il fait bon vivre, où les habitants sont engagés et solidaires.

Votre Maire,
Jacques Alain Bénisti
Député honoraire

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page4

Arrêt sur image

Monique Facchini
Maire-adjoint, délégué à la Cohésion Sociale
et à l'Intégration

Samedi 16 septembre - Les vendanges

Une trentaine de "vignerons" ont procédé aux vendanges des vignes du parc municipal du Bois Saint-Denis. 19 caisses de raisins, soit 220 litres au premier pressage, un résultat malheureusement plus faible cette année, certainement dû au mauvais temps du mois de mai.

Lundi 25 septembre - La visite du préfet

Laurent Prévost, nouveau préfet du Val-de-Marne était en visite officielle à Villiers. Une réunion tout d'abord destinée à faire un tour d'horizon des dossiers importants de la ville : Grand Paris, sécurité, rénovation urbaine, dotations de l'État... Avant une visite de terrain qui s'est effectuée sur le site de la future gare Bry-Villiers-Champigny et du futur quartier Marne Europe.

Dimanche 8 octobre - Les balades urbaines

Baptême réussi pour Les balades urbaines, la nouvelle manifestation municipale consacrée à la découverte du Grand Paris sur le terrain. Une centaine de personnes a participé une promenade sportive et pédagogique le long de la future ligne 15 SUD du Grand Paris Express. La prochaine édition investira le thème de la gare. Attention de ne rater le wagon !

Jeudi 28 septembre - Le village de la sécurité routière

Mis en place par l'État et porté par la ville depuis 3 ans, le village de la sécurité routière a réuni 215 élèves des classes de CM2 et des collégiens de la ville. Parcours en trottinette, simulateur de deux roues, atelier vigilance autour des poids lourds et de l'utilisation du téléphone... Le dispositif de sensibilisation aux risques liés à la circulation routière était complet.

Samedi 7 octobre - La remise des diplômes du travail

Jaques Alain Bénisti a remis les médailles du travail aux Villiérains, une manière d'honorer ceux qui ont travaillé depuis longtemps (de 20 à 40 ans) dans la même entreprise. Il a tenu à souligner l'intérêt du futur métro, le Grand Paris Express, qui réduira considérablement les temps de trajets des travailleurs.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page5

Arrêt sur image

Mercredi 18 octobre - Cross du collège Pierre et Marie Curie

C'est toujours un plaisir de participer au cross de son établissement. Le collège Pierre et Marie Curie organisait cet événement sportif convivial permettant à tous de se confronter à une épreuve sportive grandeur nature. 2 km pour les 6me et 5me et 3 km pour les 4me et 3me : bravo à tous !

Jeudi 19 octobre - Un forum d'accès aux droits et à la santé

Réunir en un lieu les acteurs de différents domaines du social (logement, famille, travail, droit des étrangers, etc.) lors de ce forum aura permis aux habitants de mieux connaître les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.

Vendredi 11 novembre - Anniversaire de l'Armistice

Un 99e anniversaire de la signature de l'Armistice sous le signe de la jeunesse avec la présence exceptionnelle d'une soixantaine d'élèves du collège Les Prunais. À savoir, la classe de 3me engagée dans le projet « Classe défense », concernée de près par la citoyenneté et les valeurs de la République, qui était accompagnée de la chorale du collège. Les collégiens ont donc participé à la levée des couleurs, déposé des gerbes de fleurs, lu les textes retenus par les professeurs et chanté l'hymne européen en français et en allemand. Après la halte au cimetière, le cortège d'anciens combattants, d'élus et de Villiérains s'est dirigé vers les écoles Léon Dauer et Jules Ferry, où Jacques Alain Benisti a procédé aux dépôts de gerbe, avant une Marseillaise entonnée par les écoliers.

Lundi 13 novembre Nettoyons la nature

Salle George Brassens, quelle effervescence lors de la remise des diplômes « Nettoyons la nature » à tous les enfants qui ont participé à cette manifestation de ramassage des déchets. La municipalité entendait ainsi responsabiliser les jeunes tout en remerciant les écoles et les professeurs ayant participés.

Mardi 14 novembre Inauguration de la crèche Babilou

Bel exemple d'un partenariat public-privé, la crèche Babilou d'une capacité de 30 places offre 10 berceaux spécialement réservés par la municipalité aux familles villiéraines. Cette crèche d'entreprises et de collectivités, située 25 rue du docteur Bring, propose un multi-accueil des enfants de 4 mois à 3 ans révolus.

Dimanche 19 novembre 160 ans de la gare : inauguration de l'exposition

Une actualité riche pour La Société Historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie Française, avec la nouvelle exposition annuelle « De la gare historique au Grand Paris Express » qui démarre au musée Émilie Jean, en résonnance à l'actualité du Grand Paris. Un récit passionnant : 160 ans de témoignages à travers photos, écrits, cartes postales, etc., accordés à un éclairage didactique sur le chantier en cours du Grand Paris. L'inauguration a aussi été l'occasion pour Daniel Poisson, président de la Société Historique de Villiers d'évoquer le centenaire de la mort d'Octave Lapize, cycliste villiérain auquel le musée consacre une rétrospective. Jacques Alain Bénisti a enfin félicité le travail de fond mené par cette association qui célébrait ses 70 ans en 2017.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page6

Nassim Boukaraoun
Maire-Adjoint au Développement économique,
au Commerce, à l'Emploi et à la Formation

ACCOMPAGNEMENT

L'espace emploi, pour rebondir

L'espace emploi propose aux Villiérains différents types de services. Petit panorama d'une offre diverse taillée à l'échelle humaine…

Des entretiens individuels

Des entretiens Individuels sur rendez-vous sont proposés pour un travail de reconversion, recherche d'emploi ou de formation.

« *Je suis arrivé en France au titre du regroupement familial, ma femme est aide-soignante. J'avais touché à tout dans le bâtiment au Sénégal. Arrivé ici, ma priorité a été l'emploi. Après être passé par Pôle emploi, j'ai découvert l'espace emploi de Villiers : j'y ai trouvé une vraie qualité de conseil. Tout a été beaucoup plus rapide, j'ai eu des entretiens réguliers, une équipe qui s'est toujours impliquée. J'ai été mis en relation avec les employeurs, on m'a tout de suite proposé des offres. J'ai réalisé deux missions dans le bâtiment, j'ai aussi pu participer à une session d'information sur les métiers de la sécurité, à la suite de quoi j'ai fait les démarches pour entamer une formation dans ce secteur.* »

Pierre Diouf Singyame

Des ateliers thématiques

Des ateliers pour optimiser ses recherches d'emploi, valoriser ses compétences et organiser sa recherche…

« *Je suis demandeur d'asile, j'attends d'être régularisé et prépare ma recherche d'emploi comme peintre ou carreleur. Ce qu'il me manque et que j'ai trouvé ici, ce sont les techniques pour exploiter les sites d'offres. Je viens m'exercer le matin et participe à l'atelier Internet l'après-midi. Cela me permet d'apprendre autant que de rencontrer d'autres personnes. Parallèlement, je suis percussionniste-chorégraphe et j'interviens comme bénévole à l'Escale auprès des enfants.* »

Deps Mowaka Anakasala

Un accueil libre

Demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprises côtoient cet espace d'information sur les entreprises, les métiers, la formation, les offres d'emploi, avec des ordinateurs et un accès Internet.

« *Je suis Villiéraine depuis 12 ans, auxiliaire de vie auprès des personnes âgées. Je suis venue à l'espace emploi après avoir été licenciée pour des problèmes de santé. L'accueil libre me permet de remettre mon CV à jour, de recevoir de bons conseils et de bonnes idées. Grâce à cela, j'ai trouvé un couple de personnes âgées chez qui je travaille maintenant à temps partiel.* »

Ritha Jacinthe Morisseau

CLAUSES SOCIALES

Grand Paris : des emplois !

21 personnes ont bénéficié depuis février d'un contrat de travail dans le cadre des clauses sociales sur le territoire Paris Est Marne et Bois (tronçon entre les gares Brie-Villiers-Champigny et Noisy-Champs).

11 personnes ont été recrutées en octobre dernier en tant que mineurs boiseurs par l'entreprise Razel Bec.

WANTED : 12 emplois d'ouvriers en démolition sont à pourvoir au sein d'une entreprise du Grand Paris. Il s'agit de contrats de professionnalisation d'un an débutant en janvier. L'ouvrier en démolition participe au démontage et à la déconstruction de parties d'édifices et d'immeubles en vue de leur réhabilitation ou d'une construction neuve.

Espace emploi - L'Escale - Tél. : 01 49 41 41 50

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page7

Le Maire Jacques Alain Bénisti, les représentants d'ÉPAMARNE, les élus, le cabinet du Maire et la direction générale de Villiers-sur-Marne autour de Philippe Journo, PDG de la Compagnie de Phalsbourg, lauréate pour le site Marne Europe.

« BALCON SUR PARIS »

Lauréat pour Marne Europe

Clap de fin sur l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris ». Le 18 octobre dernier avait lieu la proclamation des lauréats du concours. Pour le site Marne Europe c'est la Compagnie de Phalsbourg qui a fait la différence avec « Balcon sur Paris ».
Un projet puissant emmené par l'architecte Kengo Kuma, qui invente un quartier nouveau à Villiers-sur-Marne, innovant et durable avec 60% de construction bois, une démarche qui était chère au Maire.
Autour de la future gare Bry – Villiers – Champigny du Grand Paris Express, verront le jour un Palais des congrès, des potagers et des serres, un vaste jardin métropolitain intégrés à un lieu de vie multiple.
« Balcon sur Paris » a été l'un des projets urbains les plus remarqués de la consultation, et largement évoqué dans la presse.

« INVENTONS LA MÉTROPOLE »

Les projets lauréats dévoilés

Lancée il y a un an, « Inventons la Métropole du Grand Paris » est la plus grande consultation d'Europe en aménagement, urbanisme et architecture, s'articulant avec le Grand Paris Express, l'autre grand chantier en cours. Des jurys ont délibéré pour désigner les projets urbains les plus innovants sur des sites proposés par les maires (quartiers de gare, sites patrimoniaux, friches urbaines, etc.). Les projets proclamés (habitations, bâtiments tertiaires, zones de loisirs, espaces verts, sites sportifs, lieux culturels...) transformeront le visage de la Métropole.

51 projets lauréats.
19 des 51 sites de l'appel à projets situés près d'une future gare du Grand Paris Express.

L'annonce des lauréats a réuni plus de 2000 personnes au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne.

La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est la plus importante Métropole française, qui rassemble 131 communes dont Paris, les 123 communes des 3 départements Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, ainsi que 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val-d'Oise.
7,2 millions d'habitants.
78% du PIB de la région Île-de-France.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page8

Grand Paris

Michel Clergeot
Maire-Adjoint, délégué aux Moyens Techniques, aux Espaces Verts, aux Transports, et au Grand Paris Express

MARNE EUROPE

Le projet phare de la métropole

© Compagnie de Phalsbourg

La municipalité tient le bon cap. Le choix d'entrer dans « Inventons la Métropole du Grand Paris » lui permet de rester maître de son avenir et de bénéficier du prestige de cet appel à projets unique afin de séduire les investisseurs, avec un lieu de vie à la pointe de la modernité...

Aujourd'hui, un projet abouti fait surface, qui a su conjuguer les talents d'architectes de renommée internationale. Ces pointures ont su traduire le cahier des charges de Jacques Alain Bénisti, d'ÉPAMARNE, aménageur public, et de l'Atelier Ruelle, maîtrise d'œuvre urbaine. Marne Europe le quartier innovant, durable et connecté avec sa gare du Grand Paris Express devient ainsi réalité.

Une équipe d'architectes internationale

Pour imaginer ce quartier majoritairement en bois, des architectes de renom partageant une vision commune de la ville de demain se sont mobilisés.
L'architecte Kengo Kuma est le créateur du futur Palais des congrès de Villiers, il est aussi le concepteur du futur stade olympique de Tokyo. Son agence Kengo Kuma & Associates développe une approche inspirée des modes constructifs traditionnels au service d'une architecture contemporaine.

Un lieu de vie multiple

Doté d'équipements d'excéption porteurs de nouvelles synergies dans le domaine de l'emploi, de la culture, du logement, du commerce et de la mobilité, Marne Europe s'affirme comme un lieu fédérateur, un marqueur fort du territoire.

- **17 500 m²** de programmes remarquables : hôtels, cinéma multiplexe, Palais des congrès ;
- **34 000 m²** de bureaux ;
- **15 000 m²** de commerces et services ;
- **3 650 m²** d'activités ;
- **56 700 m²** de logements et de résidences étudiantes.

Palais des congrès, dessiné par Kengo Kuma.

© Compagnie de Phalsbourg

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page9

Grand Paris

En misant sur l'avenir, la municipalité escompte de nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux pour les Villiérains...

Un poumon vert

1er quartier bois de belle hauteur en Europe, Marne Europe joue dans la cour des grands ! Des immeubles en bois, des façades et toitures végétalisées, un jardin métropolitain d'envergure dans l'esprit « guinguette » des bords de Marne... Marne Europe deviendra un véritable archipel écologique, laboratoire de la biodiversité urbaine.

60 % du bâti en structure bois, soit **63 000 m² de bois**.
2 ha de jardin métropolitain.
Les arbres du quartier absorberont à terme autant de CO2 que le bois de Vincennes, **soit 900 hectares**.

Un futur pôle économique

Marne Europe deviendra un des sites les mieux desservis de la métropole avec l'arrivée de la gare de la ligne 15 SUD du Grand Paris Express, en interconnexion avec une 2me gare RER E, le futur réseau Altival et les bus actuels. Cette position centrale en fait un une plateforme de correspondance, un "Hub" à même d'offrir à la ville de nouvelles perspectives : nouveau bassin d'emplois et attractivité des talents.
55 000 visiteurs journaliers emprunteront la gare du Grand Paris et celle d'interconnexion au RER E.
5000 emplois créés.

Une consultation avec les Villiérains

L'information et les échanges avec la population va nourrir le projet. Avant d'entrer en phase opérationnelle, la municipalité, ainsi qu'ÉPAMARNE et les équipes de « Balcon sur Paris » veulent proposer aux Villiérains une phase de dialogue, d'appréhension et d'appropriation des grandes étapes de construction et des enjeux de ce quartier. La présentation complète du projet Marne Europe se déroulera lors des vœux du Maire le 14 janvier prochain.

Immeuble végétalisé conçu par Stéphano Boeri.
© Compagnie de Phalsbourg

Le jardin métropolitain vu depuis la gare Bry-Villiers-Champigny.
© Compagnie de Phalsbourg

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page10

Enfance

Catherine Chétard
Maire-adjoint délégué
à la Politique de la Famille

RYTHMES SCOLAIRES

Une consultation avant le choix

Si un tiers des communes a choisi, sans concertation, de revenir à la semaine de 4 jours, le Maire, qui y est pourtant favorable, a quant à lui voulu se donner du temps en privilégiant le dialogue. L'avis des parents et enseignants sera pris en compte via une consultation proposée par la municipalité.

La consultation

Jacques Alain Bénisti est favorable à la semaine de 4 jours et au maintien du Projet éducatif territorial (PEDT). Il s'engage malgré tout à suivre l'avis de la majorité des parents d'élèves des écoles villiéraines, qui pourront donner leur avis sur l'organisation du temps scolaire de la rentrée 2018 lors d'une prochaine enquête en ligne.

Le questionnaire

Il proposera deux choix : la semaine de 4,5 jours (avec les horaires en vigueur depuis septembre 2016) ou le passage aux 4 jours d'école avec deux organisations horaires possibles (8h30-11h45 / 13h45-16h30 ou 8h30-11h30 / 13h30-16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Le fonctionnement

L'enquête restera ouverte une dizaine de jours, accessible sur la page d'accueil du portail famille du site Internet de la ville en décembre ou janvier prochain.

Les enseignants

Les enseignants sont également associés. Leur choix sera recueilli via un formulaire papier.

Les enjeux

Le retour à la semaine de 4 jours entraînera logiquement la fin des taux d'encadrement renforcés et des subventions de l'État. Cela pose la question du financement des activités proposées dans le cadre du PEDT qui, si elles relèvent de la gageure dans de nombreuses communes, sont unanimement saluées pour leur qualité à Villiers.

La position du maire

Jacques Alain Bénisti reste en désaccord avec la réforme des rythmes scolaires menée lors du dernier quinquennat. La ville a néanmoins mis en place un PEDT d'une rare qualité. Le Ministre de l'éducation s'étant prononcé pour un renforcement des PEDT y compris dans le cas d'un retour à la semaine de 4 jours, le Maire va donc proposer de continuer à développer ce dispositif, sur 4 jours si tel est le choix d'une majorité des parents.

Questionnaire en ligne sur la page d'accueil du portail famille : https://infocom94.agoraplus.fr/villiers/portail_display.home

LES PRUNAIS

La ville mobilisée auprès du collège

En juin dernier, le maire avait soutenu les parents et professeurs du collège Les Prunais pour obtenir le remplacement de la principale. L'annonce de son retour a entraîné un mouvement de grève spontané. La mobilisation de l'ensemble du collège, accompagné par la ville jusqu'à l'inspection académique, leur a permis d'obtenir gain de cause avec la nomination d'une nouvelle principale, Sophie Chambon.

INAUGURATION

Simone-Veil, une école exemplaire !

Jeudi 28 septembre était inaugurée l'école maternelle Simone-Veil. Ouvert depuis la rentrée à proximité de l'école Albert Camus, cet établissement d'une superficie de 1 325 m² se compose de 4 classes, 2 dortoirs, une salle de motricité, un pôle restauration, 2 salles dédiées au périscolaire et même un petit potager. L'école a été construite en une année, financée à hauteur de 80% grâce aux subventions du projet de rénovation urbaine (PRU) qui aura permis la construction de 4 écoles aux Hautes-Noues.

Jacques Alain Bénisti a inauguré l'école avec Martine Sache, inspectrice de circonscription de l'éducation nationale, Catherine Chetard, maire adjoint déléguée à la politique de la famille, ainsi qu'Emmanuelle Formont, directrice du groupe Simone Veil-Albert Camus.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page11

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La nature dans l'école

Poulailler, potager et bientôt tri des déchets alimentaires en cantine pour nourrir les poules… L'école Édouard Herriot mise sur l'éducation à l'environnement. Un engagement qui lui a valu l'obtention du label E3D (École en démarche globale de développement durable) du Ministère de l'éducation nationale.

Ce n'est pas l'école buissonnière, loin de là, juste un petit lopin de terre. Un jardin fertile avec poulailler, potager, composteurs, récupérateurs d'eau et… ses écoliers ! Les uns s'occupent à remplir un grand sac de paille pour les poules, les autres arrosent les semis. Et toute l'école participe ainsi car en quelques années, le jardin de l'école Édouard Herriot est devenu un espace pédagogique incontournable.

Les élèves remplacent la poule

Tout démarre avec un projet d'élevage de poules en 2015. A partir d'œufs déjà fécondés, les élèves des 2 classes de CM2 de l'école vont devoir mener à bien une incubation artificielle. « *Les élèves ont élaboré des graphiques, des carnets d'observation jusqu'aux éclosions, lors desquelles nous avons été conseillés par une éleveuse professionnelle via une webcam* », relate Aurélie Rouable, institutrice à l'initiative de l'action. Un travail d'orfèvre avant l'élevage des poules qui se révèlera tout aussi fécond en apprentissages transversaux. Le projet sera donc reconduit en 2016-2017, soutenu par la municipalité.

Le jardin. était inauguré en novembre. La municipalité a doté l'école d'un nouvel enclos sécurisé, de 4 composteurs et 2 récupérateurs d'eau afin de créer un jardin potager complémentaire.

Sauver des lapins chèvres

Où se trouve l'institutrice ? Au jardin, dans l'enclos des volatiles avec un groupe d'élèves… « *Maîtresse, comment va se faire la cohabitation entre les nouvelles poules et les nouveaux lapins ?* », interroge une jeune fille. Car ici, les poules Barbezieux ont aussi fait leur rentrée. Et l'arrivée des lapins chèvres ne saurait tarder. 2017-2018 : le projet s'est donc enrichi d'une nouvelle orientation pédagogique. « *Nous avons voulu des animaux de race française qui sont en voie de disparition pour sensibiliser les élèves à la richesse et à la sauvegarde de notre patrimoine gastronomique et culturel* », détaille Aurélie Rouable.

Du poulailler au potager médiéval

Mêmes visées éducatives côté jardin. « *Nos élèves de CM1 réalisent un potager médiéval en lien avec le programme d'histoire, ils vont cultiver des légumes oubliés* », indique Ghislaine Thomas, directrice de l'école. Pour ce, la municipalité a déjà réalisé 10 bandes potagères, une pour chacune des classes. Tout le monde en profitera, même les maternelles. Et face à ce chantier ambitieux, parfois chronophage, les parents n'ont jamais hésité à retrousser leurs manches : montage de l'enclos des poules, bêchage des bandes potagères, assemblage des composteurs, etc. Preuve que ce projet a porté ses fruits, à même de créer du lien avec les familles, de donner du sens aux apprentissages et une autre vision du monde scolaire.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:37 Page12

Sport

Carole Combal
Maire-adjoint,
délégué aux Sports

Photo'image 94 / M.Marchand

FOOTBALL

Du haut-niveau à Villiers

Un tournoi international de football à Villiers, vous n'avez pas rêvé ! Le stade Octave Lapize accueillait jeudi 2 novembre les équipes moins de 16 ans (U16) de Bosnie-Herzégovine et du Japon pour une rencontre au sommet. Affûtés, fins techniciens, les joueurs japonais se sont montrés déterminés, raflant la victoire 2-0. Au classement final, les sportifs nippons se sont hissés en tête devant la France, le Maroc et la Bosnie-Herzégovine. Ce tournoi était organisé par le district de football du Val-de-Marne, avec le concours de l'ESV Foot. Et bonne nouvelle : la municipalité a émis le souhait d'accueillir l'équipe de France en 2018 !

MULTI-SPORTS

Un dimanche sportif en famille

Belle réussite pour la deuxième édition de la manifestation Un dimanche en famille entre sports et braderie qui se déroulait le dimanche 24 septembre. De nombreux Villiérains sont venus célébrer le sport ou profiter d'une petite brocante. La journée ensoleillée a aussi été l'occasion de découvrir une multitude d'activités sportives comme le tir à l'arc, la gym poussette, la danse country, le baby-foot humain, etc. La piscine proposait gratuitement des initiations à l'aqua-bike, l'aqua-gym et des baptêmes de plongée, qui ont connu un succès notoire.

Danièle Lasmezas
Maire-adjoint, déléguée
à la Vie et aux activités des Retraités

Seniors

LOISIRS

Au fil... de la chanson

" Ça fait rire les oiseaux, ça fait chanter les abeilles… " Et ça procure à priori bien du plaisir de reprendre en cœur La compagnie créole, Delpech, Goldman et bien d'autres idoles de la variété française inscrites au répertoire de la chorale du Fil du temps.
Chaque lundi après-midi, à l'espace Émilie Carles, les chansons défilent ainsi, tous les regards tournés vers Michel qui donne le la. « *Cela me plaît d'apporter du bonheur* », lâche lors de la pause ce chef de cœur depuis plus de 10 ans. Christian, lui, fait aussi partie du cercle mélodique, responsable logistique des concerts de la chorale donnés dans les résidences de personnes âgées. Et puis ces retraités gazouilleurs : pas moins de 57 dans la chorale ! « *J'aime chanter, ça me procure de la joie et de l'émotion* », témoigne la doyenne, Andrée, 84 ans. Le chant, c'est aussi bon pour la mémoire, le lâcher prise, contre le stress… Bref, le remède idéal pour chasser " Les démons de minuit ".

NUMÉRIQUE

Des seniors 2.0

« *Grâce à cette formation, on ne se sent plus comme une poule devant un couteau.* » Effectivement, Jean-Louis n'a rien d'une poule devant un couteau, et la douzaine de bénéficiaires du programme Mémo 2.0 pour bien vieillir non plus !
Certes, on sent encore quelques résistances ce jour-là lors du cours sur l'utilisation de la boîte mail, mais rien d'insurmontable. « *Il faut juste le temps d'absorber, c'est tout* », rassure d'emblée la formatrice Olivia De Froc de l'association Delta 7.
En octobre, deux groupes de retraités, soit une bonne vingtaine de personnes ont bénéficié d'une formation gratuite à l'utilisation de la tablette numérique, par l'intermédiaire du CCAS de Villiers-sur-Marne et grâce au soutien de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et du département Val-de-Marne. À raison de 2 rencontres de 3 heures par semaine, le programme visait l'utilisation pratique de la tablette avec ses applications, ainsi que l'apprentissage de la navigation sur Internet. De quoi prendre goût à l'objet… « *Comme je n'ai pas Internet à domicile, je pense acquérir une tablette, l'outil idéal pour aller se connecter au résseau de la médiathèque* », envisage Nadine.

SECURITÉ

Escroqueries : les seniors sensibilisés

Lors de la semaine nationale pour les retraités et les personnes âgées, la municipalité animait le mercredi 5 octobre une réunion d'information dans le but de sensibiliser les seniors à mieux se protéger contre les escroqueries. D'une oreille attentive, une centaine de participants dans les strapontins du cinéma Le casino, a écouté les conseils de la police municipale et nationale. Vol par ruse, fausse qualité, atteinte aux biens, etc., une fois le panorama des risques dressé, le public a pu recevoir des conseils de prévention. À commencer par quelques pratiques simples, règles de vie et bons gestes à domicile et sur la voie publique, suffisants souvent à prévenir bien des déboires.

LOISIRS

La vie de château

Une visite guidée du château de Sucy était au programme de ce mardi 7 novembre 2017, suivi d'un repas gastronomique au lycée Montaleau. Les mets élaborés par les élèves ont été très appréciés par les seniors.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:38 Page14

Jeunesse

Emmanuel Philipps
Conseiller Municipal,
délégué à la Jeunesse

Le service jeunesse

Tous acteurs !

À travers ses 4 secteurs, le service jeunesse guide les jeunes en recherche d'informations ou d'orientation. Il accompagne aussi les porteurs de projets et propose des activités de loisirs culturels, sportifs, de solidarité, etc. Les Villiérains qui côtoient cette structure municipale se construisent en tant qu'acteurs de leur ville. Témoignages.

Le Bureau d'information jeunesse (BIJ)

Sarah Mohamed et Eva Goncalves en session perfectionnement BAFA.

Le BIJ (16-25 ans), c'est de l'information, de la documentation, de l'accompagnement, mais aussi la possibilité de passer son Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) pour devenir animateur.

« *J'aime bien les enfants et je voudrais m'orienter vers la protection judiciaire. Le BAFA est une première étape pour moi, vers laquelle m'a orienté le BIJ qui a même participé à son financement en échange de missions de bénévolat dans une association ou un service municipal.* » ***Sarah Mohamed***

L'accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les 11-17 ans propose un programme d'activités thématiques et d'actions pendant les vacances scolaires et hors vacances le mercredi et samedi. Il est possible de s'inscrire à la carte ou en optant pour le Pass loisirs qui donne accès à l'ensemble des activités. **Tarif Pass loisirs : 50€, valable du mois d'octobre 2017 au 31 août 2018.**

« *Je fréquente le service jeunesse depuis 2 années. Avant, lors des vacances, il fallait payer pour les activités et les sorties. Aujourd'hui avec le Pass loisirs, c'est 50 euros pour toute l'année. C'est moins cher au bout du compte, et en plus on est prioritaire sur les activités !* » ***Oussama Mhira***

Les pratiques artistiques

Les jeunes (11-25 ans) ont accès à un studio d'enregistrement et profitent de l'accompagnement d'un ingénieur du son.

« *Je suis assistant ingénieur du son en service civique au sein du studio de l'Escale. Avec mon bac pro, j'ai d'abord travaillé sur des chantiers du BTP. Puis j'ai découvert l'animation et j'ai passé mon BAFA. J'ai eu envie de persévérer et j'ai trouvé ce poste. Cela m'apporte énormément ! J'ai monté des ateliers d'écritures de morceaux, animé des karaokés...*» ***Kilian Meziani***

La prévention, médiation et insertion

Les missions de ce secteur (18-25 ans) : harmoniser les relations entre acteurs du territoire à travers des actions de médiation, de prévention mais aussi la mise en place de chantiers éducatifs et d'insertion en partenariat avec Emmaüs synergie et Val-de-Brie insertion.

« *Ce secteur m'a permis d'avoir une première expérience l'été dernier, après une première année de bac pro. Le projet consistait à décorer des jardinières en mosaïques. Il a fallu apprendre à travailler avec minutie et en équipe, on était 4 jeunes du quartier.* » ***Mamadou N'Diaye***

Mamadou N'Diaye et Kanté Samba, bénéficiaires d'une mission de 10 jours en insertion.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:38 Page15

Michel Oudinet
1er Maire-adjoint, délégué à l'Administration générale, aux Finances, au Personnel communal, et aux Relations intercommunales

TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIÈRE

Bien comprendre votre feuille d'impôt

Vous avez réglé récemment vos impôts locaux et fonciers. Leur montant est le fruit de mécanismes de plus en plus complexes au sein desquels de multiples actions interviennent. Ce dossier vous aide à vous y retrouver et à situer notre ville parmi les autres communes.

Valeur locative
Qui agit : L'ÉTAT
La valeur locative d'une habitation est la matière imposable. Multipliée par les taux votés par la ville, elle permet le calcul de votre TH et TF. Cette valeur résulte d'une estimation foncière des services fiscaux de l'État, datant des années 1970.

À Villiers, une politique d'abattement très favorable aux contribuables
Qui agit : LA VILLE
La ville a pris des décisions qui allègent le montant à payer par les Villiérains :
- un abattement général à la base de 15%
- un abattement pour charge de famille de 20% pour les 2 premières personnes à charge
- un abattement de 20% pour chaque personne supplémentaire à charge
- un abattement de 10% pour les personnes handicapées

Les taux et bases de la TH et de la TF
Qui agit : L'ÉTAT, LA VILLE, LES PARTICULIERS
En 2017, la ville n'a pas augmenté les taux en dépit d'une baisse conséquente des dotations de l'État. Le montant de la taxe évolue donc en fonction de la revalorisation forfaitaire de la base de 1% fixée par la Loi de finances pour 2017 ou, dans certains cas, en raison d'une modification de la valeur locative du bien (suite à des travaux, un agrandissement...), de la modification de la composition du foyer fiscal, ou encore d'une évolution des revenus du foyer.

Taux d'impôts départemental :
Qui agit :
LE DÉPARTEMENT
Le département a maintenu ses taux à l'identique après les avoir augmentés de 5,78% l'an dernier.

Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) :
Qui agit : L'ETAT
La TSE comprend le financement des interventions foncières de l'État incluant le financement du Grand Paris sur la TH et la TF.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :
Qui agit : LA VILLE
La ville a diminué cette taxe pour la deuxième année consécutive.

TAXE D'HABITATION

TAXE D'HABITATION 2017 - DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Eléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	5556	5556		5556	
Valeur locative moyenne	4599	4599		4599	
ABATTEMENTS •Général à la base	15 % 690	690		690	
•Personne(s) à charge - Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	20 %				
- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	20 %				
•Spécial à la base					
•Spécial handicapé					
Base nette d'imposition					
Taux d'imposition 2017					
Cotisations 2017					
Dont Majoration Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2016					
Rappel cotisations 2016					
Variation en valeur					
Variation en pourcentage					
Abattements de référence 2003/2017					
•Général à la base					
•Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					
•Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)					
•Spécial à la base					
EVOLU					
(a) Cotisations					
(b) Allégements					
(c) = (a) – (b) Somme à payer					
LOC					
Taux global 2000 corrigé 26,99 % Cotisation référence 2003					
Suite à la mise en place de la Métro La taxe spéciale d'équipement comp					

MONTANT DE LA CONTI
Vous occupiez au 1er janvier une rés

⇨ Sur impots.gouv.fr :	Accéde déposé
⇨ Par courriel :	Utilisez
⇨ Par téléphone :	0 811 7
⇨ Par courrier :	Questio CENTR Autres
⇨ Sur place :	Votre ce votre espace particulier) : SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CHAMPIGNY-SUR-MARNE - S.A.I.D. VILLIERS-PLESSIS 13 BRD GABRIEL PERI - 94507 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX

TAXE FONCIÈRE

Département : 94 VAL DE MARNE Commune : 079 A VILLIERS SUR MARNE

TF 2017	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties – Taux 2016	24,40 %	0,00518 %	%	13,35 %	0,652 %	8,40 %	%	
Taux 2017	24,40 %	0,00522 %	%	13,35 %	0,652 %	8,39 %	%	
Adresse								
Base ①	2778	2778		2778	2778	2778		
Cotisation	678	0		371	18	233		1300
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2016	675			370	17	233		
2017	678			371	18	233		
Cotisation totale ②	678			371	18	233		1300
Variation ③	+0,44 %	%	%	+0,27 %	+5,88 %	0 %	%	

Propriétés non bâties	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres Non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisations 2016								
2017								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	

	Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Majoration base terrains constructibles intercommunalité	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »								
Base « collectivité »								

Suite à la mise en place de la Métropole du Grand Paris, la part intercommunale de taxes foncières est perçue par la commune.
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 6 €
et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 6 €

Frais de gestion de la fiscalité directe locale 51
Dégrèvement « Habitation principale »
Dégrèvement JA « état »
Dégrèvement JA « Collectivité »
Montant de votre impôt : 1351

Références administratives : 940 51 026 101 079 079 H J

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:38 Page16

DES IMPÔTS DANS LA MOYENNE

Villiers bon élève !

Même si les taux de notre fiscalité sont hauts, cela ne signifie pas que les impôts soient les plus élevés du département car ils sont pondérés par des bases faibles, comme en témoignent les tableaux ci-dessous. D'ailleurs, l'observatoire UNPI (Union Nationale de la Propriété Immobilière) relève que les taxes foncières et d'enlèvement des ordures ménagères n'ont augmenté que de 13,6% sur la période 2011-2016. Villiers se situe ainsi à une honorable 27me place (sur 47), la 1re place étant détenue par Orly (+37,6% d'augmentation).

TAXE D'HABITATION : PLUS FAIBLE BASE X et PLUS FORTS TAUX = IMPÔTS DANS LA MOYENNE

Moyenne territoriale : 482€ / Villiers : 471€

Nous avons retenu les 13 communes qui forment le territoire « Paris Est Marne et Bois » et indiqué entre parenthèses le classement départemental. Les taux élevés sont compensés par des bases faibles, ce qui donne lieu à un impôt par habitant situé dans la moyenne. Par exemple, si l'État appliquait à la ville les mêmes bases qu'à Saint-Maur, il suffirait d'un taux à 17,1% et non plus 34,49% pour payer le même montant.

VILLES	BASE / HABITANT	RANG*
SAINT MAUR	2 750 €	1
SAINT MANDÉ	2 694 €	2
CHARENTON	2 413 €	4
NOGENT	2 343 €	5
BRY	2 268 €	7
LE PERREUX	2 208 €	9
VINCENNES	2 184 €	10
JOINVILLE	2 129 €	11
SAINT MAURICE	1 998 €	16
MAISONS ALFORT	1 867 €	33
FONTENAY	1 679 €	28
CHAMPIGNY	1 443 €	37
VILLIERS	1 365 €	41

X

VILLES	TAUX VOTÉ	RANG*
VILLIERS	34,49%	2
CHAMPIGNY	26,60%	12
JOINVILLE	24,30%	19
NOGENT	23,79%	25
SAINT MAUR	23,54%	27
SAINT MANDÉ	22,93%	29
FONTENAY	22,67%	31
VINCENNES	22,52%	32
MAISONS ALFORT	22,09%	34
SAINT MAURICE	21,45%	38
BRY	20,00%	41
LE PERREUX	20,00%	42
CHARENTON	18,07%	44

=

VILLES	IMPÔT MOYEN / HABITANT	RANG*
SAINT MAUR	647 €	1
SAINT MANDÉ	625 €	2
NOGENT	557 €	6
JOINVILLE	517 €	9
VINCENNES	498 €	12
VILLIERS	471 €	15
BRY	454 €	18
LE PERREUX	442 €	20
CHARENTON	440 €	22
SAINT MAURICE	429 €	23
MAISONS ALFORT	413 €	27
CHAMPIGNY	386 €	31
FONTENAY	383 €	34

(*) Classement départemental sur 47 communes

Source : collectivités-locales.gouv.fr

TAXE FONCIERE

Moyenne territoriale : 337€ / Villiers : 309€

VILLES	BASE / HABITANT	RANG*
CHARENTON	2 475 €	3
SAINT MAUR	1 986 €	9
VINCENNES	1 938 €	11
SAINT MANDÉ	1 913 €	12
BRY	1 866 €	13
FONTENAY	1 860 €	14
NOGENT	1 797 €	16
SAINT MAURICE	1 746 €	18
JOINVILLE	1 632 €	21
MAISONS ALFORT	1 618 €	22
LE PERREUX	1 552 €	23
VILLIERS	1 268 €	40
CHAMPIGNY	1 177 €	45

X

VILLES	TAUX VOTÉ	RANG*
JOINVILLE	26,92%	5
VILLIERS	24,40%	10
BRY	21,75%	19
LE PERREUX	21,33%	20
CHAMPIGNY	21,32%	21
NOGENT	19,72%	29
FONTENAY	19,64%	31
SAINT MANDÉ	18,80%	33
VINCENNES	18,68%	34
SAINT MAURICE	17,45%	39
CHARENTON	15,44%	41
SAINT MAUR	14,61%	44
MAISONS ALFORT	13,77%	45

=

VILLES	IMPÔT MOYEN / HABITANT	RANG*
JOINVILLE	439 €	8
BRY	406 €	10
CHARENTON	382 €	11
FONTENAY	365 €	13
VINCENNES	362 €	14
SAINT MANDÉ	360 €	15
NOGENT	354 €	16
LE PERREUX	331 €	19
VILLIERS	309 €	28
SAINT MAURICE	305 €	29
SAINT MAUR	290 €	35
CHAMPIGNY	251 €	41
MAISONS ALFORT	223 €	45

(*) Classement départemental sur 47 communes

Source : collectivités-locales.gouv.fr

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:38 Page17

MOYENNE TAXE FONCIÈRE - TAXE D'HABITATION PAR HABITANT AU SEIN DU TERRITOIRE

Villiers très bon élève avec 340€, alors que la moyenne du territoire et de 445€

Ce graphe montre une forte disparité des produits des impôts fonciers et locaux par habitant. Villiers se situe en 11me position sur les 13 villes de territoire.

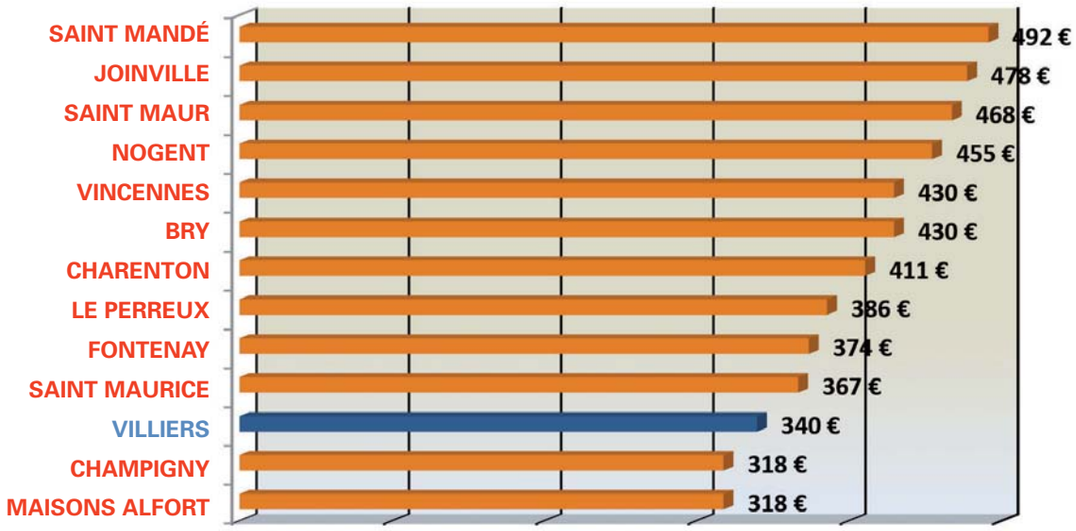

Source : collectivités-locales.gouv.fr

MOYENNE TAXE FONCIÈRE - TAXE D'HABITATION PAR HABITANT AU SEIN DE LA CIRCONSCRIPTION

Des sept communes de la 4me circonscription du Val-de-Marne, Villiers est la ville ou la moyenne de la taxe foncière et de la taxe d'habitation est la plus faible.

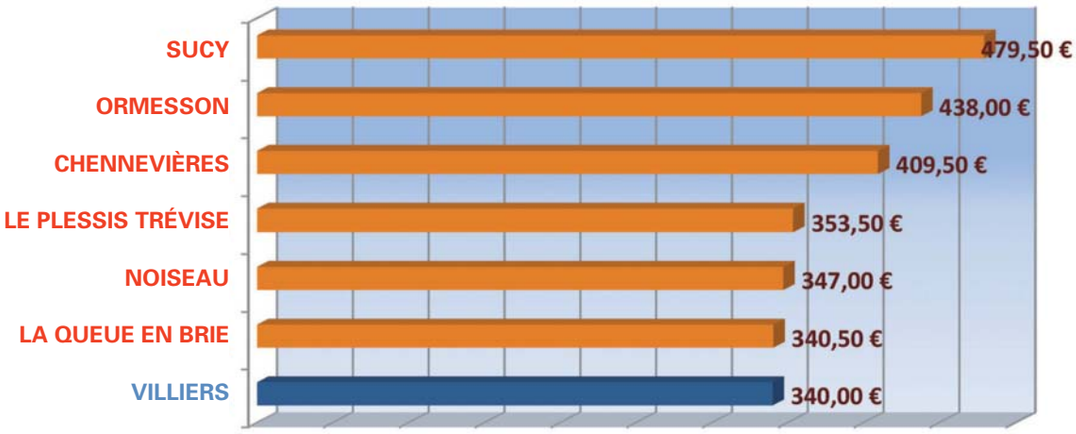

Source : collectivités-locales.gouv.fr

Cadre de vie

STATIONNEMENT

Place au FPS !

À partir du 1er janvier 2018, les amendes disparaissent au profit des forfaits post-stationnement (FPS). Avec cette décentralisation du stationnement payant, de nouvelles règles entrent en vigueur…

Du neuf

Le FPS est une redevance d'occupation du domaine public, applicable en cas d'absence ou d'insuffisance de paiement à l'horodateur. Il remplace la contravention : le conducteur ne paye donc plus l'amende à 17€, mais il devra payer le FPS s'il n'a pas payé son stationnement ou s'il a dépassé la durée de stationnement choisie lors de son paiement à l'horodateur.

Quel prix ?

La municipalité a fixé le tarif du FPS à 25€, un montant parmi les plus bas observés. Le FPS sera dû intégralement s'il fait suite à une absence totale de paiement. En revanche, en cas de stationnement déjà réglé mais avec une durée dépassée, le conducteur devra s'acquitter du montant du FPS minorée de la somme déjà payée. Les graves infractions pénales (stationnement très gênant, dangereux, abusif et en zone bleue) resteront du ressort de l'amende pénale.

Le gestionnaire

L'avis de paiement du FPS sera notifié à l'usager par voie postale ou par voie dématérialisée, par l'intermédiaire de l'Agence nationale du traitement automatisé des infractions (ANTAI) dans le cadre d'une convention avec la commune.

Les recettes

L'ANTAI reversera à la commune le FPS déduction faite des frais de gestion et de traitement des contestations. La commune reversera ensuite le solde du FPS à hauteur de 50% à Île-de-France mobilités (ex STIF) et de 25 % à la région. Les 25 % restants reviendront à la ville.

Son intérêt

Le FPS a été instauré dans le but d'améliorer le taux de paiement spontané à l'horodateur, de favoriser la rotation des véhicules et d'éviter le stationnement ventouse.

PROPRETÉ

Fin de la mécanique sauvage

La municipalité a décidé l'interdiction de certaines opérations de mécanique automobile sur le domaine public. Des activités telles que les vidanges, purges et toutes celles pouvant provoquer le déversement de substances nocives sont interdites, tout comme les dépôts sauvages de déchets relatifs à ces réparations. Ces opérations sont aussi interdites car elles peuvent nuire à la tranquillité publique en raison des bruits de moteur ou avoir pour conséquence d'immobiliser sur une trop longue durée des véhicules en stationnement. Les engins motorisés en infraction pourront donc faire l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière, à la charge du contrevenant, de même que les coûts de nettoyage de l'espace souillé.

TRAVAUX

La rue de Noisy plus paisible

Des travaux de mise en sens unique entre l'allée des jardins et l'avenue Lecomte auront permis la création de places de stationnement et l'extension de la piste cyclable jusqu'à la rue Lecomte. L'effacement du marquage et le déplacement des panneaux de sens interdit a permis de réduire la circulation sur l'allée des jardins qui était trop souvent utilisée comme itinéraire alternatif par certains automobilistes.

FIBRE OPTIQUE

Le point sur le raccordement

Orange poursuit la mise en oeuvre de la fibre optique dans le secteur du Bois de Gaumont, où les foyers devraient être raccordés d'ici la fin de l'année comme indiqué par l'opérateur. La municipalité n'étant pas maître d'œuvre en la matière, seul Orange est en mesure de fournir un programme prévisionnel aux Villiérains en attente d'informations sur le calendrier des opérations. Le raccordement devrait débuter en 2018 (1er semestre) dans les quartiers des Luats et des Perroquets. Les secteurs Château et Boutareines devraient bénéficier du raccordement au second semestre 2018, avant un déploiement au niveau des Stades en 2019.

NOËL

Villiers s'illumine

À partir du 1er décembre, la ville brillera de mille feux ! 400 décorations lumineuses ont été installées depuis le mois d'octobre. Ces éclairages de Noël actifs de la tombée de la nuit au lever du jour consommeront moins d'électricité grâce à la présence d'ampoules LED. Et bonne nouvelle, les écoles seront aussi éclairées cette année.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:38 Page19

MOSQUÉE

Fermeté, pragmatisme et responsabilité

L'exercice du culte musulman donne lieu à des polémiques malsaines, entre mensonges et manipulations. La ville tient quant à elle un discours de responsabilité. Il s'agit de permettre la liberté du culte, dans un cadre républicain et apaisé.

2 novembre 2016 : le Maire est informé par le préfet de la fermeture de la mosquée en raison de la présence d'extrémistes et d'une école coranique. Sur le premier point, cette demande était réclamée par la ville pour qui, soit la mosquée abritait des individus dangereux et il fallait la fermer, soit il n'en n'était rien et il fallait alors cesser ces rumeurs. Sur le second point rien n'a jamais permis de dire que les cours dispensés à l'école transgressaient les règles de la République.
2 mai 2017 : à la demande des pouvoirs publics, la ville doit trouver une solution pour que la communauté musulmane puisse préparer le ramadan. L'idée est donc trouvée de louer un terrain. La ville a accompagné les responsables de l'association notamment pour que l'installation se fasse dans le respect des normes réglementaires, particulièrement en matière de sécurité.
1er novembre 2017 : fin de l'état d'urgence et réouverture automatique de la mosquée. En fait, cette réouverture n'est qu'administrative. Elle ne pourra se faire qu'après avoir satisfait au passage de la commission de sécurité.

Ces différentes étapes résultent de décisions du gouvernement qui tiennent plus de l'affichage que d'une véritable politique de lutte contre le fondamentalisme. Comment expliquer en effet qu'au moment même où il annonçait la fermeture de la mosquée, le préfet demandait au Maire la mise à disposition d'un gymnase pour lui permettre de poursuivre ses activités ? A quoi bon alors fermer le site, si ce n'est pour faire un "coup de pub" ? Le Maire a donc logiquement refusé cette option. Et comment expliquer qu'une simple loi anti-terroriste, mettant fin à l'état d'urgence, justifie la réouverture automatique de toutes les mosquées de France? Soit une mosquée est dangereuse et elle doit rester fermée, soit elle ne l'est pas et elle aurait dû rester en activité et ce n'est pas un changement de législation qui va rendre une mosquée plus ou moins dangereuse.

Loin de toute cette agitation, il ne faut pas céder aux pulsions ou émotions irraisonnées. Entre ceux qui demandent de laisser le culte se dérouler dans des locaux municipaux ("Le Parisien", 10 décembre 2016) et ceux qui jettent l'anathème et pratiquent l'exclusion et la haine, la ville a constamment recherché la voie de la raison afin de permettre l'exercice du culte en respectant la loi de 1905 et surtout en restant ferme sur les principes républicains qui s'imposent à tout à chacun.

Les derniers écrits du FN ne font que diffuser la haine et la division. Le Maire, mis en cause alors qu'il est le garant des droits et obligations de ses administrés, se réserve la possibilité de déposer plainte contre les auteurs de ces textes infâmants.

NETTOYONS LA NATURE

Chasse aux déchets

Pour sa 20me édition, la manifestation Nettoyons la nature a connu un succès fou à Villiers ! Cette opération nationale était organisée par l'enseigne E. Leclerc au mois de septembre dernier. Les municipalités avaient alors l'opportunité de mobiliser les citoyens pour débarrasser les milieux naturels et urbains de leurs détritus. Une exceptionnelle mobilisation a eu lieu à Villiers, avec la participation des écoles (C. Péguy, E. Herriot, A. Camus, J. Jaurès, J. Renon), du collège Pierre et Marie Curie et des jeunes de l'Espace Dubroca. Plus de 800 personnes ont parcouru les quartiers et les parcs de la ville. La collecte finale : 550 kg de déchets ! Cette opération a suscité un large intérêt et la sensibilisation au respect de l'environnement devrait se poursuivre sur les bancs des écoles.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:38 Page20

Culture

Florence Ferra Wilmin
Maire-adjoint, délégué
à la Direction de la Culture et de l'animation culturelle

DÉCEMBRE 2017

Noël Gourmand

Du 15 décembre au 17 décembre - Parc de la Mairie
Vendredi 15 décembre 2017 > 14h à 20h
Spectacle : jongleur de lumière distribution de chocolat chaud et confiseries par le Père Noël 17h à 19h
Samedi 16 décembre 2017 > 10h à 21h
Promenade en calèche de 11h à 17h30
Concert de Jazz déambulatoire « Fanfare Grizz-Li » 16h30 à 20h30
Apéritif au centre du village de Noël gratuit ouvert à tous avec la participation de chaque exposant 18h30
Dimanche 17 décembre 2017 > 9h à 18h
Promenade en calèche 10h à 17h et chant de Noël

Marché de Noël

PÂTàcrêp' Clowneries

Dimanche. 17 Décembre > 17h
salle Georges Brassens
Tout public (dès 5 ans) - Gratuit
Sur réservation à l'Espace Jean-Moulin
Profitant de l'absence de la marchande de crêpes de leur petit cirque, M. Maurice, le musicien, et Cornélius, le garçon de piste, s'invitent au milieu des ingrédients culinaires et des ustensiles de pâtisserie. Ils découvrent alors quelque chose qui risque fort de les bouleverser… La Cie Choc Trio propose ici un spectacle burlesque sans paroles, dont le langage universel de la musique, du mime et du rire transporte petits et grands dans une histoire pleine de poésie et de folie douce.

« EH OH CHAMBOUL'TOUT »

Samedi 23 décembre > 11h (2/6 ans)
Auditorium de l'Espace Jean Moulin
Animation gratuite pour les 2 à 6 ans sur réservation (places limitées) - Sur réservation 15 jours avant la date - Gratuit
Dans « Éh-Oh ! » Une artiste interroge les bruits de son corps : le souffle, la voix, le corps percussif et les bruits du monde : cailloux, bambous, casseroles, bouteilles. Ces explorations acoustiques ponctuées de faux pas l'encouragent à écouter et rejouer encore. C'est alors que son jeu s'affine pour trouver enfin sa propre expression. Un chemin d'expérimentations sonores que l'artiste donne à écouter au jeune public dans un spectacle où se mêle chant, musique et théâtre d'ombre.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:38 Page21

Daouda Diakité
Conseiller Municipal, délégué auprès
du Conservatoire de Musique et de Danse et du Cinéma

Culture

JANVIER 2018

Concert - RÉCITAL PIANO Gabriella TORMA

Dimanche 28 janvier 2018 - 17h
Salle George Brassens
Le département piano est mis à l'honneur au conservatoire, sous la forme d'un récital de l'intervenante Gabriella Torma puis d'une Master Class et d'un concert final des élèves.
Tout public - cat B - Réservation

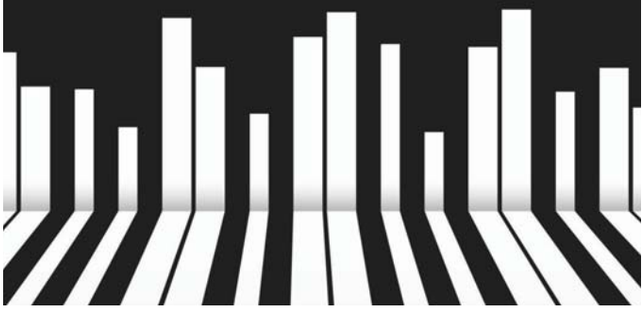

Festival international de cinéma jeune public

Du mercredi 31 janvier au dimanche 12 février 2018 - Cinéma Le Casino
Durant 15 jours, le cinéma Le Casino participe au 28e festival international de cinéma jeunes publics en Val-de-Marne. Ce festival permet aux enfants et adolescents du département de découvrir des films français et étrangers de qualité. Il permet aussi la diffusion des films pouvant participer à un véritable éveil artistique du jeune public.Les films et horaires seront indiqués dans le programme du cinéma et à L'Espace Jean-moulin

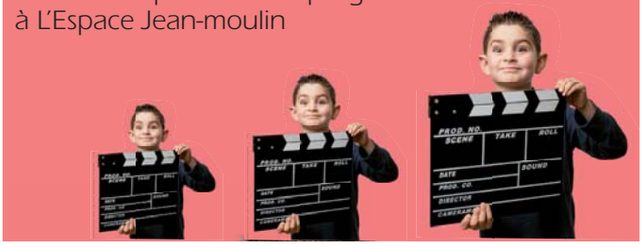

FÉVRIER 2018

PARENTS MODÈLES
ToiZéMoi

Vendredi 2 Février 2018 - 20h30
Salle Georges Brassens
C'est l'histoire extraordinaire d'une famille ordinaire… Le père, la mère, 3 enfants, des grands-parents, des frères, des sœurs, des amis, 1 poisson rouge… Par erreur, la famille emménage dans un immense appartement bourgeois qui ne lui était pas destiné. Trop tard, ils ont signé ! 15 personnages joués par les 2 comédiens villiérains, qui nous offrent l'exploit de tous les réunir au même endroit !
Humour - Tout public - Tarifs : cat. B

Samedi 16 décembre - 20h30 - Église Saint-Christophe
Places limitées sur réservation - Tarif Unique : 15€
rotaryvilliersleplessis@gmail.com.
Gospels, chants de Noël traditionnels seront interprétés par le quatuor vocal Les voix d'or, ainsi que qui l'œuvre Le Messie de Haendel, en faveur des sinistrés d'Irma.

De la gare historique au Grand Paris Express, musée Émilie Jean - le samedi -14h30 /17h.

LES RENDEZ-VOUS HABITUELS

Racontine pour les 0 - 4 ans
9 décembre à 11h - sur réservation
Minicinézik pour les 3 - 10 ans
9 décembre à 15h - sur réservation
Livres et Vous spécial POLAR
20 janvier à 16h
Histoires pour le goûter à partir de 5 ans
31 janvier 2018 à 14h30 - sur réservation

Espace jean-moulin : billetterie - réservations
renseignements 01 49 41 38 88

CATÉGORIE A	Pré-vente	Sur place
Plein tarif	22€	26€
Tarif réduit	16€	20€
Non villiérain	27€	31€
CATÉGORIE B	**Pré-vente**	**Sur place**
Plein tarif	10€	13€
Tarif réduit	7€	10€
Non villiérain	15€	18€

Salle Georges Brassens
4 rue Boieldieu
Le Casino
13 rue Guillaume Budé
// 01 49 41 06 28
www.villiers94.fr
Espace Jean Moulin
2 rue Boieldieu
// 01 49 41 38 88

Expression politique

« ENSEMBLE, PORTONS UNE NOUVELLE AMBITION POUR VILLIERS »

En votant une Loi antiterroriste, le parlement a mis fin à l'état d'urgence qui était en vigueur depuis deux ans. On pourrait se réjouir de la fin de cet état d'exception qui avait tendance à devenir la règle et dans le même temps, il y a tout lieu de craindre que le degré de protection des Français soit abaissé par cette mesure. A Villiers, l'état d'urgence s'est caractérisé par la fermeture retentissante de la mosquée, décision totalement hypocrite car, pendant qu'il fermait la mosquée, le Préfet de l'époque demandait au Maire de mettre à disposition un gymnase pour lui permettre de continuer à exercer ses activités! Le Maire a évidemment rejeté cette demande irresponsable qui aurait pour conséquence de pérenniser une situation difficile mais a proposé une solution équilibrée et surtout provisoire avec un barnum contre versement d'un loyer pour l'occupation du terrain afin de ne pas laisser les fidèles sans solution. La fin de l'état d'urgence signifie la réouverture sans condition de la mosquée. Cette décision n'incombe donc pas à la ville mais elle est la conséquence logique des choix faits par le législateur. Dans le nouveau texte, le pouvoir de fermeture demeure, mais uniquement en cas de lien avec le terrorisme. Les motifs visent les "écrits" ou "propos tenus", mais aussi les "idées et théories" qui y seraient diffusées. Mais à ce jour, les "propos", "écrits", "idées" et "théories" les plus nauséabonds sont l'œuvre du FN, qui instrumentalise les faits et les manipule, tentant de faire croire à une complaisance du Maire alors qu'au contraire il a toujours lutté contre tous les fondamentalismes et ne cesse de prôner le rapprochement des communautés entre elles pour une meilleure harmonie. La mission d'un Maire est avant tout de veiller à ce que chacun puisse pratiquer sa religion dans les conditions les plus apaisées et dans le respect de nos valeurs républicaines. Quand certains se plaisent à semer le trouble et jeter l'anathème, il faut au contraire rassurer et non effrayer, rassembler et non diviser, mais tout en restant extrêmement fermes sur les principes, ce que le Maire ne manque pas de faire auprès de la nouvelle équipe dirigeante de la mosquée, qui a pris des décisions fortes pour lutter contre l'obscurantisme et l'extrémisme.

L'équipe de la majorité municipale

« ÉLUS DE GAUCHE »

La frénésie immobilière se poursuit, les nuisances s'amplifient.
Depuis plusieurs mois, nous interpellons la municipalité au sujet de la frénésie immobilière et la multiplication des immeubles collectifs à Villiers.
En octobre 2016, nous avions sillonné la ville pour compter les permis de construire affichés. Nous avions alors recensé plus de 2000 logements, ce qui correspond à environ à 5000 personnes supplémentaires dans notre ville.
Confronté à la réalité de ces chiffres, le maire a tenté toutes sortes d'arguments pour dire « qu'ils étaient sans valeur », que « de nombreux permis annoncés n'aboutissaient pas »… Un an après, nous avons de nouveau arpenté la ville pour vérifier l'évolution de la « fièvre immobilière ». Malheureusement, la température monte toujours.
Les projets annoncés l'année dernière sont en cours de réalisation ou livrés, et parmi ceux que nous avions identifiés l'année dernière, il n'y a pas de projet abandonné. Pire, la frénésie s'amplifie ! Nous avons découvert de nouveaux projets (environ 300 logements en plus), et des voies dédiées au bétonnage. Nous avons constaté les nuisances liées à ces travaux :
Le bruit et la poussière parfois dès 7h le matin et des habitants qui n'en peuvent plus ; Des routes dégradées par le passage régulier de poids-lourds ; Le domaine municipal souvent annexé : ici un trottoir qui disparaît, là une baraque de chantier sur la voie publique, ou une rue qui change de sens de circulation… Au quotidien, les habitants doivent s'adapter comme ils peuvent, sans que rien ne soit fait pour compenser ces contraintes. Dans toute autre ville, la mairie se serait empressée de dénoncer les ravages des poids-lourds et la maladresse des entrepreneurs. A Villiers : silence. Nous sommes inquiets pour la qualité de vie des actuels et futurs Villiérains. L'engorgement des transports publics, la densification de la circulation, les difficultés de stationnement et d'accès aux services publics sont déjà une réalité. Sans oublier les prix de l'immobilier ancien qui fléchissent… demain qu'en sera-t-il ? Lorsqu'on interroge la mairie, on nous explique que « c'est le grand Paris qui oblige la ville à accepter ces constructions ». C'est inexact. La ville a signé un contrat avec l'Etat et la région pour 165 logements par an, et non 2300 en une poignée d'années. Et même en comptabilisant le retard pris sur cet engagement entre 2011 et 2013, nous sommes largement au-dessus du contingent de logements à construire. Le seul moyen de stopper cette frénésie immobilière qui s'est emparée de la municipalité, c'est de réviser, sans plus attendre, le Plan Local d'Urbanisme. Villiers doit rester une ville humaine pour tous.

Pascale Delhaye, José Luis Neto, Frédéric Massot.

« RASSEMBLEMENT BLEU MARINE POUR VILLIERS»

Suite à notre dernière tribune, vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres le tract dénonçant les agissements scandaleux de la majorité LR dirigée par Jacques Alain Bénisti. Plusieurs procédures judiciaires sont enclenchées et nous vous informerons des suites qui leur seront données. Nous écrivons ces lignes le 13 novembre 2017 date butoir pour la mise en page du présent numéro de Villiers–Infos. Mais cette date est également le triste anniversaire des attentats du 13 novembre 2015, au Stade de France, aux terrasses des cafés du 10ème et 11ème arrondissement et au Bataclan : 130 morts et de 413 blessés hospitalisés. Ces attentats ont été les plus meurtriers depuis la Seconde Guerre mondiale. Le combat contre le terrorisme islamique perdure mais ni l'état d'urgence, ni la nouvelle loi anti-terroriste ne sont à la hauteur pour répondre à la déclaration de guerre anti-France de ces fanatiques. Le FN n'accepte pas le retour en France de ceux qui l'on trahie. Toute personne en lien avec les mouvements radicaux doit être poursuivie. Et évidemment, il faut maintenir la fermeture de toutes les mosquées condamnées pour radicalisme, comme la mosquée Al-Islah de Villiers-sur-Marne. Au quotidien, les Villiérains sont confrontés aux nuisances de la folie immobilière du maire. Dans chaque quartier des grues s'élèvent, les routes, les trottoirs sont défoncés, la boue, le bruit, les vibrations, les blocages de la circulation aux heures de pointe rendent Villiers- sur-Marne invivable ! Nous appelons les Villérains à être très vigilants sur tous les projets immobiliers qui détruisent les pavillons et les jardins nécessaires à la biodiversité dans les villes. La forêt de 8800 m² qui a été rasée au 31, rue du Général Leclerc, pour construire la résidence Domitys a été un carnage écologique provoquant la disparition de la quasi-totalité des oiseaux des quartiers limitrophes des Luats ! Ne reproduisons pas le même saccage dans le quartier des stades, avec la propriété Michot. Les arbres sont producteurs d'oxygène et source de vie, ils assurent l'habitat à de nombreuses espèces d'oiseaux, et d'insectes, ils contribuent au bien-être des habitants citadins. Abattre un arbre n'est pas un acte anodin…c'est abolir le passé et compromettre le futur. Pendant que la mairie semble exclusivement mobilisée à urbaniser, l'insécurité explose dans tous les quartiers : braquages ultra-violents des commerçants, dégradations répétées des véhicules, cambriolages, trafics de drogue récurrents, incivilités de tout ordre, etc… des mesures sont possibles, à condition d'en faire une priorité ! Comme vous le constatez, le Front National, défend des français au quotidien. Nous appelons les Villiérains à nous rejoindre en retournant les coupons réponses des tracts reçus dans vos boites aux lettres. Pendant que les pouvoirs en place déconstruisent la France, le Front National défend au présent, le futur d'une France durable ! ***Jérôme AUVRAY***

« ÉLUS INDÉPENDANTS »

On a pour habitude de dire qu'il faut juger le bilan du président de la République qu'au terme de son mandat. Le précédent Chef de l'Etat se plaisait, avec malice, à le dire à propos de la courbe du chômage. On sait ce qu'il est advenu… Quel changement d'ère depuis ! Il nous faut sur ce point aussi modifier notre logiciel. En 6 mois à peine, tant a été fait que l'on pensait, inimaginable, inatteignable à la fin d'un mandat entier.
Le renouvellement quasi-complet de la classe politique, en premier lieu, par l'arrivée, au Parlement, de tant de nouveaux visages, divers et si représentatifs de notre société. La suppression dans la foulée, et ce n'était pas gagné, de la réserve parlementaire, « cagnotte » d'un autre âge, dont l'usage discrétionnaire nourrissait un soupçon avéré de clientélisme et de fait du prince ; celle aussi de l' « assistanat » familial des parlementaires, incompatible avec le désintéressement qui sied au service public ; la réforme enfin, toujours repoussée, jamais d'actualité, éveilleuse par nature de l'instinct à peine enfoui de révolte du corps social français, des règles et du marché du travail, menée à bien, sans coup férir, sans remous dantesque alors qu'on promettait l'enfer au nouveau pouvoir…
Mais, au-delà de ces transformations institutionnelles et sociales, courageuses et risquées une mutation plus profonde s'est produite qui ancrera dans la durée et scellera de manière définitive les réformes entreprises et celles encore à venir : l'obsolescence programmée, la désuétude accélérée du clivage antédiluvien droite-gauche qui n'a plus (qui l'eut cru il y a encore quelques mois ?) aucun sens, au plan national, mais aussi local. Le pays en souffrait et nos villes en étaient malades. Les voilà délivrés ! Il est sain que cela soit ainsi, car un mieux social et civique est en vue.
Ce positionnement partisan si « lucratif » est dorénavant démonétisé et il faut pour beaucoup, faire preuve, fissa, sous peine de disparaître politiquement, d'esprit, d'imagination, d'innovation, sortir du réflexe et des vieux clichés, en somme progresser, là où la plupart paraissait. Le monde qui se façonne, sous nos yeux, est complexe à tout point de vue, et le pas de deux, droite-gauche, à répétition, n'est plus sa grille favorite de lecture. Foin des balancements idolâtres, il convient d'aller, de l'avant, se mettre en marche, avancer pour ne pas se laisser distancer, en laissant le moins de monde possible sur le bas-côté. Ni de droite, ni de gauche, mais le plus nombreux possible, ensemble, pour la même aspiration, le mieux-être de nos communautés.

Praveena KANDASAMY et Alain TAMEGNON-HAZOUME - La République en Marche !

Carnet

Les naissances

Félicitations !

Évie Marie-Louise Oscar Fachon, Rafael Ritterbeck, Nathanaël Clement Belhassen, Danyl Laborde, Lilia Baziz, Sohan Massi, Alanah Trégouët Ahmed Hamzaoui, Maëva Hubert Bouley, Heyreen Médard-Gordian-Dessort Onestas, Inaya Bensaid, Sabrina Housin, Aïna Mohamed, Yeshi Gangjong Thinley, Mehdi Belouahri, Raphaël Puech, Clara Chevé, Ramata Lam, Amadou Diallo, Mohamed Abdelkader, Stéphane Queuche, Rafael Ducelier Lopez, Gabriel Santharupan, Hamza Sacko, David Moreira Da Costa, Nessah Etienne, Raul Ciocodeica, Aaran Pathmanathan, Bassehou Sakho, Mouhamed Gueye, Nolan Herbault, Eva Herbault, Joshua Karsenty, Sara dos Santos, Nour Lebbar, Moussa Mohamed Ashraf, Keren Sagbo Kouzounhoue, Amelys Nait Abderrahmane, Lenny Manotte Lamartinière, Happyness Nsandue Ngalisu, Jayden Raguel Didier, Bernardo Bastos Boviao, Naëlle Mala, Fayed Moissi, Mathéo Pereira Bernardino, Aaron Soutenare, Neyla Zokouri Irigale, Nassim Bekaddous, Wassim Bekaddous, Luna Henriques, Halima dembele, Yawad mouminou, Dominic Gaia, Aïssa Sidibe, Sofia Axenti, Jeanne Borot, Loélyne Daclinat, Lucas Girault, Myriam El Hani, Milana Upadhiya Lefebvre, Joyce Mukongo Malundu, Ahid Bagouroudine, Shafiq Bagouroudine, Léon Grunzweig, Heaven Danne, Diénéba Camara, Dania Khedim, Lorenzo Deloison, Aya Aggoune, Safiayah Charboudine, Zeinab Drame, Bryan Pradal, Louna Lopes, Tom Lebas, Abdoulatif Niakate, Tom Sellez, Benjamin Dos Santos, Mahdy Magar, Leila Ben Saïd, Aïssatou Fall, Shayan Kayo De Kayo.

Les mariages

Nos vœux de bonheur !

Yves Burban & Bénédicte Togbe, Dadar Basha & Chérine Nazime, Harry Laine & Patricia Meheust, Abdou Elkenany &Vanessa Mallet, Ivan Glibota & Noëlle Rakvin, Hassen Ahlamine & Rachida Daouah, Walid Handoura & Thaïs Baeteman, Kale Adibo & Germaine Teti, Sofiane Akhrib & Meriem Rezzougui, Antonio Simoes & Coralie Malcoëffe, Djilali Tarebhat & Sarah Benchekroun.

Les décès

Toutes nos condoléances

Carmen Samahuja - 65 ans, Andréa Tamegnon Hazoumé - 21 ans, Liliane Bourg - 82 ans, Brahim Idelcadi - 87 ans, Jean Pain - 79 ans, Joseph Staffelli - 93 ans, Ginette Dulac 82 ans, Jeannine Meaux - 87 ans, Ginette Bossot - 87 ans, Maria De Jesus Ferreira - 80 ans, Françoise Lifroy - 88 ans, Tauba Berenholc - 92 ans, Maurice Bercot - 95 ans, Rémy Trézy - 31 ans, Roger Moritz - 84 ans, Jacques Villardry - 66 ans, Colette Guenebault - 84 ans, Irène Cabos Vve Antoine - 80 ans.

MAG 107 (original 2).qxp_Mise en page 1 24/11/2017 10:38 Page24

Vente de tickets
Tombola pendant
les 2 jours

VEN. 8 DÉC. 19h

CONCERT DU TÉLÉTHON

Salle Georges Brassens

Chant, musique et danse avec les
talents villiérains, Restauration

SAM. 9 DÉC. 11h ˇ 17h

VILLAGE DU TÉLÉTHON

Parvis Espace J. Moulin

Défi : l'Europe à vélo

Jeux pour enfants :
maquillage, ballons, fléchettes...

Dictée du coeur

Restauration

SAM. 9 DÉC. 12h ˇ 16h

VILLAGE DU TÉLÉTHON

Parvis de l'Escale

Défi : handicap es-tu cap ?

Réalisation d'une
grande fresque

Maquillage

Restauration

SAM. 9 DÉC. 18h

CRÈP'PARTY + SOIRÉE DJ

Salle Émilie Carles

Résultat de la TOMBOLA
Dégustez de bonnes crêpes salées et sucrées
et faites un pas de danse entre deux !

Piscine municipale

Baptêmes de plongée
Aquagym // Aquabike
Infos VSJ Plongée : 01 49 41 06 14

Tennis Club O. Lapize

Tennis ballon
Tournoi tennis/raclette
Infos ESV Tennis : 01 49 30 81 81

FAITES UN DON AU 3637 OU SUR TELETHON.FR

LA LIGNE DU DON — APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LE DON EN LIGNE